

**ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL**



Communiqué APH du 26 septembre 2018

APH défend la mise en place d'un numéro d'appel unique santé

APH part du constat élémentaire simple et logique : « **Appelez le 15 avant de vous déplacer** ».

Cette solution évidente permettra de diminuer fortement et rapidement la surcharge des services d'urgence en n'y adressant que les patients qui le nécessitent. Une telle organisation requiert pour être efficace de renforcer les capacités de réponse aux appels des Samu, capacités aujourd'hui dépassées.

Promouvoir la régulation médicale comme pierre angulaire de l'organisation du parcours de soins des patients en développant des **plateformes polyvalentes de régulation médicale**, à l'hôpital, est une évidence. Ces centres d'appel renforcent le lien ville-hôpital en intégrant les médecins généralistes libéraux aux côtés des médecins hospitaliers, urgentistes, toxicologues, psychiatres... pour répondre aux demandes de soins urgents et/ou non programmés de nos concitoyens.

Aujourd'hui déjà, **plus de 90% des appels décrochés par le 15, le 18 et le 112, concernent un problème de santé. Ces appels sont tous, in fine, traités par la régulation médicale.** Ni sa place, ni son intérêt ne sont à prouver pour les 20 millions des Français qui y font appel.

Promouvoir un lien direct, par le numéro d'urgence « santé », entre le patient et le médecin régulateur permet de définir, derrière la demande initiale, le réel besoin de soins, tout en assurant une coordination efficace du parcours de soins et en garantissant la qualité et la sécurité de soins : ce lien direct est fondamental !

Pour APH, la régulation médicale est la clef de voûte de notre organisation de l'aide médicale urgente et des soins non programmés. Elle est essentielle à la qualité et la sécurité des soins dans des circonstances, l'urgence, où l'approximation ne peut être tolérée. La plateforme de régulation médicale doit être jointe directement en composant le numéro d'urgence dédié santé et elle doit être dotée d'un personnel soignant suffisamment nombreux pour répondre à cette mission.

Contacts :

[Jacques Trévidic](#), Président CPH, Président APH

[Renaud Péquignot](#), Président AH, Vice-président APH

[Marc Bétremieux](#), Secrétaire général APH

[Raphaël Briot](#), Trésorier APH

[Nicole Smolski](#), Présidente d'honneur APH